

ENERGIE/PORTUAIRE : Deme va stocker des pieux sur le port de Cherbourg

L'entreprise de dragage belge DEME prendra une parcelle du [PORT DE CHERBOURG](#) / T : 02.33.23.30.30 de 6,3 hectares pour stocker les pieux à destination du parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport à partir du 1er mars 2024 et jusqu'au 28 février 2025, d'après [PORTS DE NORMANDIE](#) / T : 02.31.58.11.20. Le port de Cherbourg avait déjà accueilli les premiers pieux destinés au parc éolien offshore de Saint-Brieuc en 2021. www.deme-group.com